

Convocation à l'assemblée générale annuelle

de votre Caisse Desjardins de Pointe-aux-Trembles

Le 15 avril 2026 à 18h30



Pour participer à votre assemblée générale annuelle, vous pouvez :

vous rendre au Centre communautaire Roussin, Salle Raymond-Mayer, 12125 rue Notre-Dame Est, Montréal (QC), H1B 2Z2.

ou

le lien pour assister à l'assemblée virtuelle sera disponible le 15-04-2026, à l'adresse suivante : <http://www.desjardins.com/caisse-pointe-aux-trembles>

L'assemblée générale annuelle se tiendra en **mode hybride**, c'est-à-dire que les membres pourront y participer en présentiel ou de manière virtuelle pour **voter séance tenante** sur certains sujets alors que tous les membres de plein droit seront appelés à voter sur d'autres sujets lors d'une **période de votation en différé** qui aura lieu au cours des quatre (4) jours suivant la rencontre.

En tant que membre, vous pourrez pendant l'assemblée :

- Prendre connaissance du rapport annuel pour l'année financière terminée au 31 décembre 2025;
- Poser vos questions au conseil d'administration et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour;
- Prendre connaissance de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes).



Dans les 4 jours qui suivront la rencontre, vous pourrez:

- Voter sur la répartition des excédents annuels (ristournes)



Élection par acclamation

Quatre (4) postes sont à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse. Veuillez noter que la période de mise en candidature s'est terminée le 8 février 2026 à 23h59 (HAE).

Personnes candidates à un poste au conseil d'administration

BARIL, Jacques	BRIEN-LANGEVIN, Alexis
CHEBBI, Karim	MASQUER, Louise

Pour en savoir plus sur les personnes candidates, vous pouvez consulter le document de présentation sur le site internet suivant: <http://www.desjardins.com/caisse-pointe-aux-trembles> ou sur demande auprès de la Caisse.

En vue de faciliter votre participation à ce rendez-vous annuel, nous avons déposé sur le site internet de la Caisse, dans la section « assemblée générale et résultats financiers », un aide-mémoire sur les règles de procédure applicables lors de l'assemblée, le projet de procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2025 ainsi que le rapport annuel 2025.

Tous les membres de la Caisse sont convoqués à cette assemblée.

Signé le 2026-02-23 Francine St-Onge, Présidente